



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Vosges

**Demande d'exercer à temps partiel
DE DROIT
Année scolaire 2023-2024**

1^{ère} demande Renouvellement

NOM : _____ Prénom : _____

Affectation actuelle : _____

Fonction : _____ (si poste de direction, préciser le nombre de classes)

Sollicite l'autorisation d'exercer à temps partiel à compter du 01/09/2023 pour la durée de l'année scolaire :

Motif de la demande :

Enfant de moins de 3 ans

Adoption

ATTENTION : si mon enfant atteint l'âge de 3 ans en cours d'année scolaire, je souhaite :

réintégrer à temps complet à compter du _____ (jour du 3^{ème} anniversaire de l'enfant) **sur tout complément de poste disponible à la date de la reprise**

poursuivre mon temps partiel sur autorisation

Soins à un proche (joindre pièces justificatives)

Au titre du handicap relevant de l'obligation d'emploi (joindre pièces justificatives)

Temps partiel dans un cadre hebdomadaire

Enseignants exerçant en école ou établissement spécialisé

Nombre de demi-journées libérées souhaitées (cocher la case correspondante)

Si vous ne connaissez pas l'organisation de votre école à la rentrée 2022, remplissez les deux options

École à 9 demi-journées

2 demi-journées

4/5 demi-journées

École à 8 demi-journées

2 demi-journées

4 demi-journées

Enseignants exerçant en SEGPA ou en EREA

Nombre d'heures travaillées souhaitées : _____ heures / _____ heures

A retourner pour le 06 mars 2023 sous couvert de l'IEN de circonscription



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Vosges

**Demande d'exercer à temps partiel
DE DROIT
Année scolaire 2023-2024**

Temps partiel dans un cadre annuel

50% dans le cadre annuel : **une moitié de l'année non travaillée, l'autre moitié à temps complet**

période travaillée choisie (voir calendrier en Annexe) : début d'année scolaire fin d'année scolaire

80% dans le cadre annuel : **une période libérée dans l'année et le reste de l'année à temps plein**

(voir calendrier en Annexe) période 1 période 2 période 3 période 4 période 5

80% dans le cadre annuel : **2 demi-journées libérées par semaine et complément horaire à définir sur l'année**

Choix alternatif

IMPORTANT : compte tenu des contraintes liées à l'organisation du service à temps partiel dans un cadre annuel, les demandeurs doivent OBLIGATOIREMENT faire connaître un choix alternatif en cas de refus :

temps complet temps partiel dans un cadre hebdomadaire avec demi-journées libérées

Cas particulier des directions de 4 classes et plus et des titulaires remplaçant

En cas de maintien ou d'obtention d'un poste de direction déchargée ou de titulaire remplaçant

Je donne priorité à mon poste au temps partiel

Date :

Signature de l'enseignant

VISA de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de :

Date :

Observations :

Signature de l'EN de circonscription :